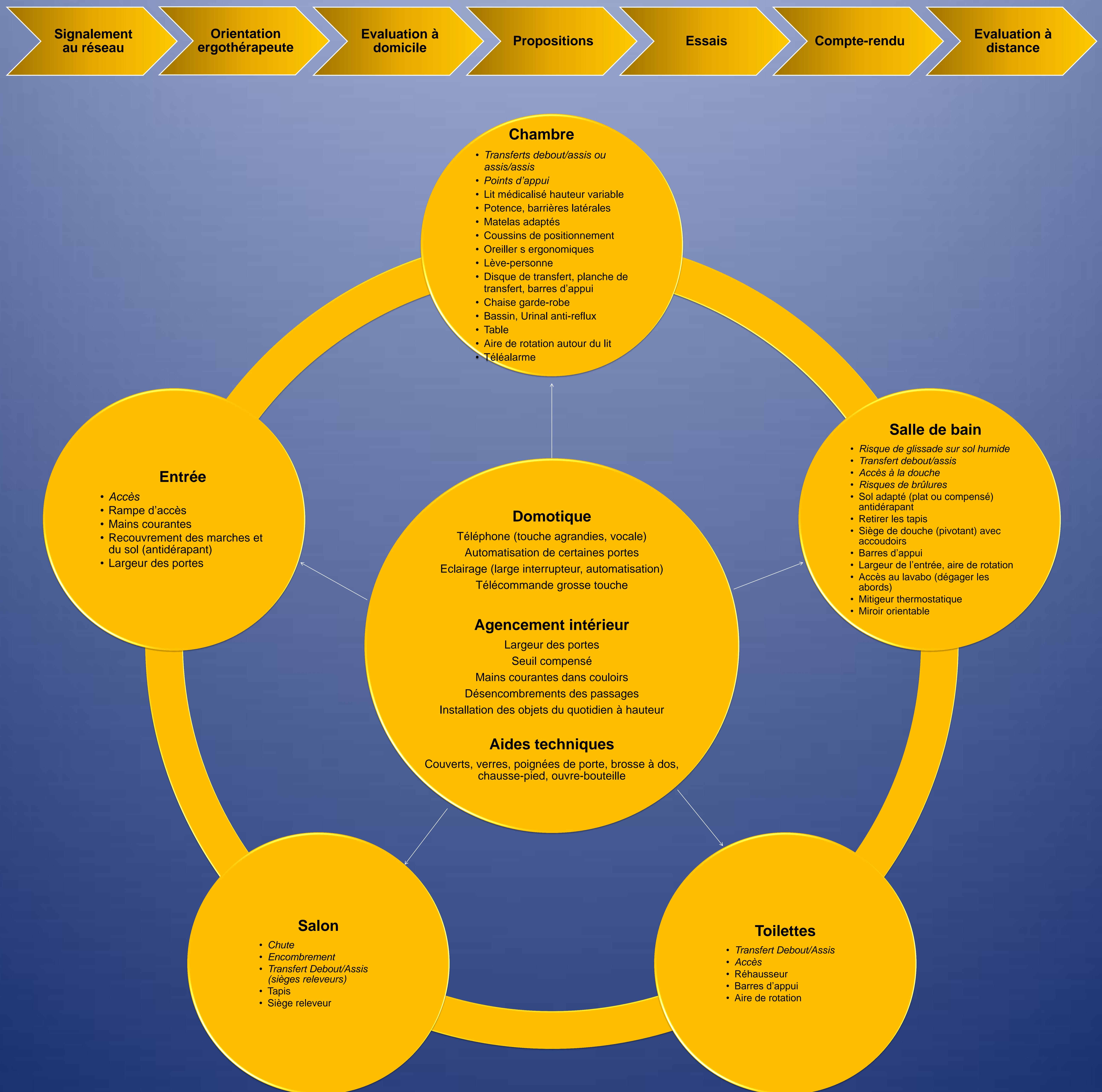


Aménager pour ne pas déménager

Evaluation du domicile par une ergothérapeute dans un réseau de gérontologie

Nathalie Pénard, Arnaud Larrouture
Réseau EMILE-ALDS – 25 avenue des aulnes 78250 Meulan



Le maintien à domicile des personnes souffrant d'un handicap ou en perte d'autonomie pose la question de l'adaptation de l'habitat aux risques environnementaux. Nous avons voulu montrer qu'aménager évite de déménager.

Ce schéma présente les différents matériels disponibles et les items les plus couramment évalués à domicile.

Les réseaux de santé gérontologiques, par leur regard extérieur et leur approche globale en équipe pluridisciplinaire, apportent une expertise dans le maintien à domicile. Dans un premier temps, l'ergothérapeute évalue le patient en situation. Il tient compte des besoins, des habitudes, de la participation, des limitations du patient et de son environnement humain et matériel.

Dans un second temps, le médecin traitant devra prescrire les propositions qui lui seront préconisées.

Cette prescription permet de retarder l'institutionnalisation et de prévenir les accidents de la vie courante (chutes, accidents domestiques,...).